

Connexion Matawinie

Séance ordinaire du 23 novembre 2023

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil d'administration de Connexion Matawinie, tenue le 23 novembre, à 09h00 - Visio téléconférence

SONT PRÉSENTS

Mme Isabelle Perreault, préfète MRC de Matawinie, mairesse de Saint-Alphonse-Rodriguez et Présidente Connexion Matawinie

MM Joé Deslauriers, conseiller de comté, maire de Saint-Donat
Martin Héroux, conseiller de comté, maire de Sainte-Émélie-de-l'Énergie
Sylvain Roberge, maire de Saint-Jean-de-Matha, Vice-Président de Connexion Matawinie
Raymond Rougeau, conseiller de comté, maire de Rawdon
Eric Bernard, citoyen de Saint-Alphonse-de-Rodriguez
Serge Deschênes, citoyen de Sainte-Émélie-de-l'Énergie

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS

Mmes Edith Gravel, directrice générale et greffière-trésorière par intérim Connexion Matawinie et directrice-générale et greffière-trésorière MRC de Matawinie
Marjolaine Beaudry, directrice générale adjointe et directrice du service des finances
Marie-Claude Hébert, conseillère stratégique aux télécommunications

1. OUVERTURE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le quorum ayant été constaté,

Il est proposé par Monsieur Sylvain Roberge
Appuyé par Monsieur Martin Héroux

CA-015-2023

Et résolu unanimement que la présente séance soit ouverte à 09h04.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Serge Deschênes demande l'ajout du point 13.1 au varia : Bonification du contrat de maintenance en lien avec le temps de réponse d'une intervention.

Il est proposé par Monsieur Serge Deschênes
Appuyé par Monsieur Joé Deslauriers

CA-016-2023

Et résolu unanimement que le projet d'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec l'ajout du point 13.1 au varia.

1. OUVERTURE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Prise des présences

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 2.1 Ouverture de l'assemblée
- 2.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2.3 Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 25 avril 2023
- 2.4 Présentation des états financiers 2022 par l'auditeur - Adoption
- 2.5 Autorisation des signatures des effets - Décision
- 2.6 Présentation de l'évolution budgétaire 2023 et du budget 2024 – Information

Connexion Matawinie

Séance ordinaire du 23 novembre 2023

- 2.7 États d'avancement du projet – Information
 - a. Portrait par municipalité
 - b. Construction et opérations du réseau
- 2.8 Approbation des soumissions pour l'entretien du réseau – Abrogation de la résolution CA-013-2023
- 2.9 Contrat de maintenance et réparation – Signature – Autorisation
- 2.10 Paiement des factures MTFO – Décision
- 2.11 Mise à jour étude de marché – Information
- 2.12 Stratégie de communication – Information
 - a. Cooptel – Stratégie de promotion
 - b. Connexion – Nouvelle stratégie de communication
 - c. Capsules informatives
- 2.13 Varia
- 2.14 Levée de l'assemblée

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 25 AVRIL 2023

CA-017-2023

Il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 25 avril 2023, tel que rédigé.

*Mme Isabelle Perreault quitte la séance à 09h10
M. Sylvain Roberge préside le CA*

4. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2022 PAR L'AUDITEUR - ADOPTION

M. Simon Bellehumeur rejoint la séance à 09h11

M. Simon Bellehumeur débute en présentant ses fonctions et son rôle au sein de l'entreprise DCA Comptable. Il présente ensuite les états financiers 2022.

Considérant la présentation des états financiers de Connexion Matawinie qui incluent le bilan au 31 décembre 2022 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie;

Considérant les explications du rapport de l'auditeur et des résultats des revenus, des redevances, des montants des salaires et des bris de service;

Considérant les dépenses et la contribution de la MRC Matawinie;

CA-018-2023

En conséquence, il est proposé par M. Martin Héroux, appuyé par M. Serge Deschênes d'adopter unanimement les états financiers 2022 de Connexion Matawinie.

M. Simon Bellehumeur quitte la séance à 09h24

Connexion Matawinie

Séance ordinaire du 23 novembre 2023

5. AUTORISATION DE SIGNATURES DES EFFETS – DÉCISION

Considérant la nomination de Mme Marjolaine Beaudry au poste de directrice générale adjointe et directrice des finances de la MRC de Matawinie;

Considérant la prise en charge des finances ainsi que de la gestion des ressources humaines de Connexion Matawinie par Mme Marjolaine Beaudry depuis son entrée au poste;

En conséquence, il est proposé par M. Raymond Rougeau, appuyé par M. Joé Deslauriers et résolu unanimement d'accorder l'autorisation à Mme Marjolaine Beaudry de signer tous les effets financiers et documents officiels approuvés par le Conseil d'administration concernant Connexion Matawinie.

CA-019-2023

6. PRÉSENTATIONS DE L'ÉVOLUTION BUDGÉTAIRE 2023 ET DU BUDGET 2024 - INFORMATION

Mme Marjolaine Beaudry mentionne aux membres du Conseil qu'elle est désormais responsable des finances et des ressources humaines pour Connexion Matawinie. Ainsi, elle présente aux membres du conseil les prévisions et l'évolution budgétaire 2023 et 2024, la présentation contient un tableau des résultats audités 2019-2022, des prévisions 2023 et du budget 2024.

Mme Marjolaine Beaudry informe que les revenus prévus au 31 décembre 2023 sont de 836 000\$. Elle indique que le montant des dépenses pour le mois de décembre 2023 s'élève à 1 336 000\$. Il s'agit d'une prévision.

Pour terminer, Mme Marjolaine Beaudry expose le déficit actuel en éclaircissant les causes.

7. ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET - INFORMATION

7.1. Portrait par municipalité

Mme Marie-Claude Hébert présente aux membres du conseil le portrait de chaque municipalité sur l'évolution et sur les prévisions à venir de la construction de la fibre optique et des nouvelles portes branchées avec Cooptel.

7.2. Construction des opérations

Mme Marie-Claude Hébert présente l'avancement des travaux des derniers mois aux membres du Conseil ainsi que la planification de la construction à venir;

- Les PDZ à livrer;
- La planification de la construction de tous les tronçons dont les permis été libérés;
- Les adresses non-livrées dans les PDZ livrés.

Mme Marie-Claude Hébert fait part d'un résumé des rencontres tripartites avec BELL et Hydro-Québec. Effectivement, des demandes de travaux préparatoires freinent la construction de certains tronçons, ainsi que l'alimentation de certains réseaux en raison des travaux préparatoires d'Hydro-Québec et BELL, qu'on débloque au fur et à mesure avec les rencontres tripartites. Actuellement 71 demandes de travaux préparatoires bloquent la construction de certains tronçons, dont 24 de ces demandes affectent l'alimentation de certains secteurs à livrer.

Mme Marie-Claude Hébert indique que certains travaux de construction seront suspendus fin novembre et reprendront au printemps 2024, à la suite des conditions hivernales.

Mme Marie-Claude Hébert explique l'importance de MTFO et Teltech en cas de bris et d'urgence dans le respect des normes contractuelles du contrat COOPTTEL. Ainsi, MTFO effectue la maintenance d'urgence et planifiée pour Connexion Matawinie depuis avril 2023,

Connexion Matawinie

Séance ordinaire du 23 novembre 2023

avec un service d'urgence 24 x 7 x 365. Teltech effectue les réparations des bris de réseau en bonne collaboration avec MTFO.

Mme Marie-Claude Hébert mentionne qu'étant donné le nombre substantiel de bris de réseau dus à plusieurs facteurs tels que des écureuils, excavateurs et camions 10 roues, une soumission à l'entreprise Lussier a été demandée pour assurer le réseau.

Marie-Claude Hébert ajoute qu'une soumission de Lussier a été reçue afin d'assurer le matériel entreposé par Électro Saguenay à Saint-Alphonse-Rodriguez.

Également, Mme Marie-Claude Hébert explique aux membres du conseil la gestion des clients qui ont des nouvelles constructions. Ces nouvelles constructions ne sont pas encore incluses dans le rapport du MCE pour des fins de subvention dans le cadre du programme Éclair III. Une banque d'heures sera d'ailleurs présentée pour décision au Conseil de la MRC du 22 novembre 2023 pour CIMA afin de procéder à l'ingénierie de ces nouvelles constructions.

Mme Marie-Claude Hébert annonce qu'elle est maintenant une employée de la MRC de Matawinie à titre de conseillère stratégique aux télécommunications.

8. APPROBATION DES SOUMISSIONS POUR L'ENTRETIEN DU RÉSEAU – ABROGATION DE LA RÉOLUTION CA-013-2023

Afin d'officialiser une entente avec un fournisseur de service en lien avec l'entretien du réseau, la soumission de MTFO a été retenue. Lors de la séance du Conseil d'administration du 25 avril, il a été résolu d'approuver les frais annuels de 15 000\$ plus taxes pour l'accès au service de réponse et d'intervention d'urgence.

Depuis, de nouvelles clauses ont été négociées avec MTFO ;

CA-020-2023

En conséquence, il est proposé par M. Martin Héroux, appuyé par M. Serge Deschênes et résolu unanimement d'abroger la résolution CA-013-2023 et de la remplacer par la résolution CA-020-2023 afin d'octroyer le contrat pour l'entretien du réseau à MTFO pour un montant annuel de 15 000\$ plus taxes pour l'accès au service de réponse et d'intervention d'urgence.

9. CONTRAT DE MAINTENANCE ET RÉPARATION – SIGNATURE – AUTORISATION

Considérant le projet de déploiement de la fibre optique sur le territoire de la MRC de Matawinie;

Considérant l'obligation de Connexion Matawinie d'effectuer la maintenance et les réparations des bris du réseau 24/24 heures, 7/7 jours et 365 jours par an selon les normes de temps réponse convenues dans le contrat signé avec Cooptel;

Considérant l'importance d'éliminer le risque de pertes de revenus de redevances à cause des pénalités résultant du non-respect du temps réponse de 4 heures;

Considérant l'avis de M. Serge Deschênes, afin de modifier à l'ajout d'une phrase explicative du délai de 4h d'intervention des entreprises mandatées dans ce même contrat, soit que les entreprises ont dans un délai maximum de 4h à partir du début de l'appel. Une correction sera faite;

CA-021-2023

En conséquence, il est proposé par M. Serge Deschênes, appuyé par M. Raymond Rougeau et résolu unanimement de mandater l'entreprise Montcalm Télécom et Fibres Optiques (MTFO) pour effectuer la maintenance du réseau de fibre optique en cas de bris conformément à son offre de services, et ce, pour une période d'un an. Ce contrat représente les frais annuels de 15 000 \$ plus les frais d'entreposage et d'assurance de l'équipement de maintenance, ainsi que les frais de réparation d'urgence et de maintenance planifiée, plus les taxes applicables.

Connexion Matawinie

Séance ordinaire du 23 novembre 2023

10. PAIEMENTS DE FACTURES MTFO - DÉCISION

Considérant que ces factures sont en lien avec des frais de maintenance du réseau de la fibre optique de la MRC de Matawinie et sont conformes à la proposition de services annexes au contrat;

Considérant que les factures ont été vérifiées et validées par la technicienne comptable et la conseillère en stratégie aux télécommunications;

CA-022-2023

En conséquence, il est proposé par M. Martin Héroux, appuyé par M. Raymond Rougeau et résolu unanimement d'autoriser le paiement des factures 48468, 48469, 48470, 48471, 48472, 48713, 48714, 48715, 48718, 48719 et 48720 pour un total de 93 165,50\$, taxes incluses.

11. MISE À JOUR ÉTUDE DE MARCHÉ - INFORMATION

Mme Édith Gravel informe que depuis sa nomination en tant que directrice générale plusieurs constats sur le projet de Connexion Matawinie ont été faits. Une étude économique avait été effectuée avant le lancement de Connexion Matawinie. Le Conseil de la MRC de Matawinie a résolu de mettre à jour cette étude pour prendre en compte le contexte actuel de développement du projet de la fibre optique.

Mme Édith Gravel ajoute que l'entreprise KPMG a été mandaté à cet effet. Les résultats de l'étude sont attendus pour février 2024.

Mme Marie-Claude Hébert prend la parole en présentant un tableau de CIMA+(firme d'ingénierie) qui représente et explique les tronçons de construction de la fibre optique qui sont subventionnables pour la phase 1.

12. STRATÉGIE DE COMMUNICATION – INFORMATION

12.1. Cooptel – Stratégie de promotion

Mme Marjolaine Beaudry présente la stratégie de promotion de Cooptel. Dans un premier temps des publicités de promotion seront envoyées à l'ouverture de nouvelle porte. La première à l'ouverture des portes, la seconde 2 semaines après l'envoi de la publicité numéro 1 et la troisième 2 semaines après l'envoi de la publicité numéro 2. Également, elle mentionne l'importance pour les municipalités de participer à la promotion des services de Cooptel.

12.2. Connexion - Nouvelle stratégie de communication

Mme Marjolaine Beaudry présente la nouvelle stratégie de communication de Connexion, soit de miser sur les éléments positifs tels que l'annonce des nouveaux PDZ ainsi que de relayer les clients au service à la clientèle.

12.3. Capsules informatives

Mme Marjolaine Beaudry présente aux membres du conseil les nouvelles capsules vidéo explicatives des étapes de construction du réseau, afin d'informer les citoyens. Les capsules sont actuellement diffusées sur les réseaux sociaux et le site internet de Connexion Matawinie. Elle explique les objectifs de ce plan de communication.

13. VARIA

M. Serge Deschenes partage son expérience de service à la clientèle avec Cooptel. Puis il propose d'ajouter au contrat de rapport d'intervention, une phrase explicative mentionnant une précision au temps de réponse d'une intervention et d'un numéro de billet, des entreprises mandatées pour la maintenance du réseau, comme mentionné au point 9.

Mme Edith Gravel mentionne qu'une AGA de Connexion Matawinie est prévue au début 2024.

Joe Deslauriers quitte la séance à 10h46

Connexion Matawinie

Séance ordinaire du 23 novembre 2023

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

CA-023-2023

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Martin Héroux, appuyé par M. Éric Bernard et résolu unanimement que l'assemblée soit levée à 10h48.



Edith Gravel
Directrice générale et
Greffière-trésorière par intérim



Isabelle Perreault
Présidente



Sylvain Roberge
Vice-Président